Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 94 (1958)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 8 MARS 1958 XCIVe ANNÉE — N° 9

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(Photo A. Stumpf, Berne)

Chaumière argovienne à Lyss

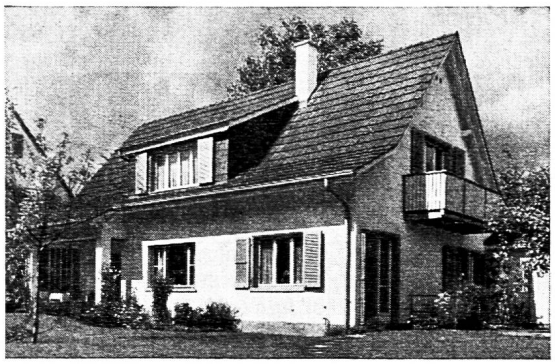

Comment construire «votre» maison?

Demandez le conseil de Winckler S.A., la plus ancienne organisation suisse spécialisée dans la construction de maisons familiales : villas « Novelty », bungalows, chalets, maisons « Multiplan », pavillons de vacances.

Notre bureau d'architecture, où collaborent des techniciens qui ont une grande expérience de l'habitation familiale, réalisera, au mieux de vos intérêts et à votre entière satisfaction, la maison correspondant à vos goûts et à vos habitudes, une maison bien faite et soignée jusque dans ses plus petits détails.

Demandez, sans frais ni engagement, la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions et les « 7 avantages Winckler ».

WINCKLER S. A. FRIBOURG

Ecole Pratique Emile Blanc

LAUSANNE

Place Bel-Air 4 Tél. 22 22 28

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES

Placement gratuit des élèves

Ouverture du Cours Ecole : 21 avril 1958, à 14 h.

Ecole américaine
cherche professeur français-allemand
Bonne connaissance langue anglaise

Ecrire p.o. Box 62, American School in Europe - Locarno

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

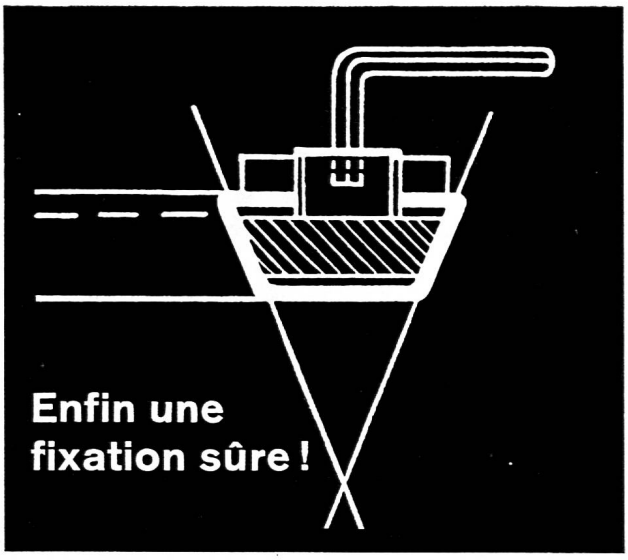

Un dispositif de blocage ingénieux et sûr fixe le siège à la hauteur désirée et l'empêche de retomber brusquement. Ceci explique déjà la grande popularité actuelle des sièges d'école palor. Les chaises palor vous offrent encore d'autres avantages exclusifs : beaucoup de place pour les pieds, possibilité d'empiler 40 chaises au m², forme élégante et moderne, pas d'échardes dans les pièces de bois.
Demandez nos références et prix ou la visite de notre représentant.

PALOR S. A., Niederurnen GL
Bureau à Lausanne, Tél. (021) 24 25 96

palor

Fabrique de mobilier scolaire et tableaux

Partie corporative

La page du Congrès

Depuis plus d'une année, on entrevoit sortant de sombres recoins des personnages aux manteaux couleur de muraille, qui cheminent pliés en deux le long d'obscures venelles, et se précipitent vers de ténébreuses arrière-boutiques où ils ont l'air de tenir de mystérieux conciliabules. Une oreille indiscrète ne pourrait que saisir des propos incohérents où surnagent des mots insolites : velours panné... onciale blanche... droit de bouchon... insignes en plastic,,,, ribambelles... Autant de pièces d'un puzzle compliqué qui éprouvent une peine infinie à se mettre en bonne place...

Qui sont ces amateurs d'arcanes ? Certes, ils cherchent la pierre philosophale et compulsent d'antiques grimoires pour opérer de bénéfiques transmutations, mais leur but secret, c'est l'organisation des assises quadriennales de la Société pédagogique romande, et si jusqu'à présent, fort peu de choses de leurs secrets a suinté à travers les épaisses murailles derrière lesquelles ils se dérobent, c'est qu'ils désiraient tramer dans le silence et dans la nuit leurs mirifiques projets ; et puis, à la faveur du printemps, au moment où la sève puissante va faire flamber les fleurs et les frondaisons nouvelles, ils vont délaisser leurs airs et leurs atours hermétiques pour amener au grand jour les œuvres qu'ils ont si amoureusement préparées, limées, polies, remises sur le métier, parfaites et parachevées.

Maintenant que ce février coquin a disparu, bien loin, bien loin, il faut que toute la Romandie apprenne que le Congrès se prépare, que tout sera prêt, pour la fin mai, et que tous les enseignants genevois, sans exception (mettre tous les Genevois d'accord, vous rendez-vous compte du prodige ?) se réjouissent d'avance de recevoir leurs collègues de Vaud et de Neuchâtel, et du Jura bernois. Que tous, même les plus difficiles, trouveront au cours de ces trois journées ce qui peut satisfaire leurs aspirations les plus variées : les « parlantins » pourront parler, les auditifs être tout oreilles, les musiciens être charmés, les amateurs de couleurs s'en mettre plein les yeux, les gens sérieux — s'il en est encore —, pourront, à leur aise, froncer le sourcil, les hilares se dilater la rate sans arrière-pensée, les célibataires trouveront beaucoup d'âmes sœurs, les mariés s'imagineront qu'ils sont en voyage de noces, les jeunes dépenseront leur jeunesse, les moins jeunes la retrouveront, et par-dessus tout, planera cette atmosphère de chaude amitié qui caractérise nos réunions de la Romande.

A vos stylos, institutrices, à vos stylos, instituteurs, et notez sur votre agenda : 30 et 31 mai, 1er juin, **Congrès de Genève.** G. W.

VAUD

Un film remarquable...

... paraît-il, a été projeté cette semaine au cinéma du Bourg, à Lausanne : « Martin Luther ». Je le signale en pensant qu'il sera peut-être « prolongé ». Voici ce qu'en dit M. le pasteur Glardon dans le « Semeur vaudois » :

« ... Dernière en date des biographies filmées du grand réformateur, cette œuvre est certainement la mieux charpentée et la plus puissante. C'est une occasion unique de revivre les grandes heures des origines du protestantisme ; ...

» ... Tourné en Allemagne, sur les lieux historiques, ce film déroule sur l'écran la vie du réformateur depuis son entrée au couvent de l'ordre des Augustins (1505) jusqu'à la Confession d'Augsbourg (1530) ...

» ... La grande force de ce film est d'être dépouillé de toute polémique confessionnelle : il expose des faits. » P. B.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *La page du Congrès.* — **Vaud :** *Un film remarquable... — Ceux qui, leur tâche accomplie... — Action « Poupées costumées pour l'Exposition de Bruxelles ». — L'exemple des aînés. — Educatrices des petits. — AVMG.* — **Genève :** *Un succès complet. — Visites d'entreprises. — Revalorisation et CIA. — Groupe des jeunes. — Pension.* — **Neuchâtel :** *Cartel. — Rappel. — Exposition scolaire permanente. — Extraits des rapports de sections.* — **Jura bernois :** *A l'Ecole normale des instituteurs de Porrentruy.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : **Albert Cardinaux :** *Educateur à la découverte des mœurs américaines actuelles... — Pour enseigner l'histoire biblique.* — **Chs Jeanprêtre :** *Education familiale contemporaine. — La poésie de la semaine. — Nos lecteurs nous écrivent...* — **Fiches.**

Ceux qui, leur tâche accomplie...

Au terme de leurs mandats, Benjamin Jotterand et Alfred Marguerat ont quitté le Comité central.

Après avoir été caissier durant deux ans, Jotterand a assumé la présidence depuis janvier 1956. Il s'est donné entièrement à sa tâche ; avec cette vitalité et cet optimisme qui lui ont permis de franchir les mille obstacles et de résoudre les mille problèmes semés sur la route d'un président du CC ; avec cet humour, cette bonhomie et cette diplomatie qui passent partout ; avec cette volonté de défendre la cause ; toujours prêt à enfourcher la moto, à monter au Département, à rouler vers la Broye, vers le Pied du Jura, vers la Côte au secours d'un collègue ; à parler dans une assemblée, à discuter dans une entrevue, à répondre au téléphone, à taper une lettre. Activité désordonnée, pourrait-on croire : non ; il avait toujours présentes à l'esprit les grandes lignes directrices que suit la SPV, et il y ramenait tous les cas. Et puis il allumait une pipe...

En face de lui se tenait Marguerat, racé, attentif. Interventions rares, mais raisonnées. Il avait été deux ans secrétaire aux procès-verbaux, précis, concis. Puis caissier, abattant la tâche avec régularité, jour après jour. Et malgré ce travail de technicien, toujours humain, se penchant sur chaque cas difficile pour écouter l'être qui vivait sous les chiffres et derrière les lignes, comme il doit — étant un peu artiste — se pencher sur la musique pour la sentir vivre.

Si ces deux collègues ont bien mérité de notre société, nous n'oublions pas d'associer leurs femmes à nos remerciements. Quoiqu'elles soient toujours restées dans l'ombre, elles n'en ont pas moins travaillé pour nous, et peut-être plus qu'on ne pourrait le penser. La SPV leur a presque enlevé leurs époux quatre ans durant : nous espérons qu'elle les leur rend intacts, et qu'ils reprendront dans le bonheur une vie de famille riche et calme.

P. B.

Action « Poupées costumées pour l'Exposition de Bruxelles »

Mesdames, Mesdemoiselles,

Chers collègues,

La réception de toutes ces poupées, costumées aux couleurs de nos cantons suisses, nous a plongés dans un ravissement que nous ne saurions décrire. Ce qui nous a fait plaisir, c'est que vous avez recherché l'authenticité du costume ; ce qui nous a enthousiasmés, c'est la recherche de la bienfacture suisse, du plus petit point régulier à l'allure vivante de l'ensemble ; ce qui nous a émerveillés, c'est que vous avez observé et rendu le plus petit détail : les chaussures, les dessous, les chaînettes, les boutons, les gants, les paniers, et des chapeaux !... Bref, la réunion de ces merveilles fut un conte de fées !

Nous avions prévu de faire le classement de la confection des costumes : c'est à peu près impossible, elles sont toutes extrêmement bien faites, ces robes de divers cantons ; il y a les couples, il y a la bergère de la Fête des Vignerons, la belle St-Galloise, la gracieuse Genevoise, il y a... L'attribution de prix nous laisse perplexes, à tel point que nous y renonçons, d'autant plus que nos prix sont beaucoup trop modestes en regard de la valeur du travail. Nous vous attribuons donc plutôt un souvenir, en reconnaissance de votre enthousiasme. Pourtant, nous nous permettons d'attribuer un premier prix au groupe des filles de M. Nicolier, à Crissier, qui, sous la direction de Mme Marguerite Brodbeck, nous a adressé une St-Galloise extraordinaire de perfection. Nous lui enverrons un théâtre-guignol, avec ses personnages, le rideau, le tout en format réduit, mais qui permettra à cette classe de travailler sa diction, et de faire beaucoup d'heureux autour d'elle dans ses moments de loisir.

A vous, qui avez participé à cette parade suisse avec tant d'amour, nous nous permettrons de vous envoyer un modeste souvenir, avec toute notre reconnaissance.

Enfin, pour répondre à de nombreuses demandes, nous organiserons la confection d'une nouvelle série de poupées costumées, mais, cette fois, nos classes recevront en échange une poupée costumée d'un autre pays, confectionnée à l'étranger, dans une classe parallèle.

En attendant, nous vous adressons, chers collègues, nos salutations les plus cordiales.

Begnins, le 24 février 1958.

Pr la commission ORJ-SPV : *R. Joost.*

L'exemple des aînés

Cas tragique d'une collègue : très malade, deux enfants, ressources modestes ; le médecin conseille un séjour de repos à la montagne, et un changement d'air pour les enfants. Problèmes insolubles...

Et, brusquement, deux lumières dans cette grisaille : un collègue retraité offre gratuitement son chalet pour six semaines ; et une ancienne collègue de la montagne se charge d'un des enfants, gratuitement aussi, pendant deux mois.

Ça ne s'est pas passé il y a deux mille ans en Palestine, ça s'est passé cet hiver dans le canton de Vaud.

P. B.

Educatrices des petits

Nous rappelons à nos membres que la cotisation annuelle est de 7 francs.

Lors de notre assemblée de février, des ciseaux et un porte-mine ont été oubliés. Les réclamer auprès de M. Gebhard, Tramenaz 19, La Tour-de-Peilz.

M. Gebhard.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Cours de ski de printemps à Bretaye

31 mars-3 avril 1958

Logement en chambres ou dortoir au Restaurant des Bouquetins. Prix du cours : membres fr. 55.— ; non-membres fr. 60.—.

Ce prix comprend : la pension et le logement (rabais pour couche en dortoir et enfants), leçons de ski par I.S.S., rabais sur les « télés ».

S'inscrire avant le 17.3. auprès du directeur de cours :

J.-Jacques Lambercy, Payerne, ch. du Sansui 9.

Ski de printemps

Cours à ski de printemps, à Zermatt, du 7 au 12 avril 1958. Prix : fr. 185.— (supplément de fr. 20.— pour les non-membres AVMG). Ce prix comprend : voyage collectif Lausanne-Zermatt et retour, logement et pension à l'Hôtel National-Bellevue, taxes diverses, leçons de ski par ISS, abonnement à courses illimitées sur le train Zermatt-Gornergrat.

Inscriptions auprès de Claude Bucher, 36, av. d'Echallens, Lausanne, *jusqu'au mercredi 19 mars.* Une circulaire détaillée sera envoyée à chaque personne inscrite.

Camp de ski en haute montagne, Col du Théodule - Cervinia (Breuil) pour bons skieurs alpins, du 7 au 13 avril 1958. Itinéraires : Zermatt - Lac Noir (téléférique) - Col du Théodule - Cervinia. Logement et pension en hôtels : 3 jours, éventuellement 4 jours ; en cabane : 2 jours. — Ascensions : Breithorn (4170 m.), Castor (4230 m.), Pollux (4090 m.), Col des Cimes Blanches, Furggen, etc.

Grâce aux téléfériques, ces ascensions ne demandent que de 3 à 5 heures de montée.

Coût approximatif : fr. 160.—, comprenant le voyage dès Lausanne, pension (partielle) et logement.

Les inscriptions (provisoires) sont à envoyer jusqu'au 28 février à P. Lavanchy, Chanterelle, *Blonay* VD. (tél. 021 / 5 72 35).

GENÈVE

Un succès complet

C'est celui qu'obtiennent les visites organisées par l'UIG.

180 personnes s'y sont inscrites ; il y en aura 120 à 160 par visite.

Merci à notre ami Pierrehumbert, qui en est l'initiateur.

Merci à Monsieur Wüst et à ses collaborateurs, qui les ont organisées.

Rappelons qu'elles ont pour but de nous informer sur certaines industries et maisons de commerce, sur leur travail, leur organisation, leurs exigences concernant le personnel et particulièrement les apprentis. Tous ces éléments ne sont-ils pas utiles, sinon nécessaires, à notre activité pédagogique ?

On comprendra donc que la participation à ces visites ne peut être improvisée, et que la durée en sera toujours relativement longue.

Aussi chacun aura-t-il à cœur de faire son possible pour arriver à l'heure et pour rester jusqu'à la fin.

Merci !

Froufrou...

On ne pouvait mieux commencer cette série de visites : harmonie des couleurs, charme des formes, beauté des tissus...

Qui aurait pensé que l'UIG, et surtout les messieurs assisteraient un jour à un défilé de couture !

Les mots me manquent pour décrire leur émerveillement ému devant tant de grâce, tandis que la musique égrenait ses notes cristallines et créait l'ambiance favorable. Sachant apprécier les choses aussi bien extérieure qu'en profondeur, ils ne ménagèrent pas leurs applaudissements ; mais on ne saura jamais pour quelle part ils étaient destinés, aux ravissants atours... ou à leur contenu...

Une entreprise remarquable

Soyons sérieux.

Monsieur Boris Oumansky est un homme charmant et plein d'humour ; malgré certaines difficultés à l'origine, il est parvenu à créer une fabrique de vêtements, qui force l'admiration. La plaquette, publiée lors de l'inauguration des nouveaux locaux et qui nous a été distribuée gracieusement, nous en donne un aperçu complet.

La première fabrique se trouvait à la rue de la Colline et datait de 1921, tandis que les nouveaux bâtiments, sis à la rue de Lancy, existent depuis 1956. Ils répondent à la fois aux exigences techniques, sociales et esthétiques.

C'est par groupe de 30 personnes environ que nous ferons notre visite, sous la bienveillante direction de quelques collaborateurs du directeur. Ce sont tout d'abord les magasins, où sont entreposés des milliers de grosses bobines garnies de fil de laine ou de nylon. Avant d'utiliser ce fil pour la fabrication, et pour faciliter cette dernière, on l'enduit préalablement de paraffine.

Nous montons ensuite dans la salle des machines à tricoter, ou plutôt à « trico-tisser » ; là d'ingénieuses machines circulaires Dubied transforment miraculeusement le fil en d'admirables tissus à l'aspect de dentelles, de guipures, de velours ou de soie. Ses étoffes seront ensuite décaties, coupées, et cousues dans les ateliers suivants, où sont alignées des machines à coudre, à raser, à surjeter, ainsi que d'autres machines spéciales pour confectionner par exemple les boutonnières. Robes, jupes, jaquettes seront encore repassées, puis minutieusement contrôlées avant d'être expédiées.

Mais tout cela ne serait pas possible, s'il n'y avait au départ un studio de création, où dessinatrices et modélistes rivalisent d'imagination et de talent. Monsieur Oumansky lui-même est très souvent le créateur de ses nouveaux modèles.

Car il faut dire que cette manufacture cherche à faire œuvre originale. Nous lisons dans la plaquette : « C'est la voie la plus difficile que nous avons choisie, en éliminant de notre plan de fabrication les très grandes séries banales. Cette orientation préméditée a eu pour effet de rendre très compliquée notre organisation. De nouvelles méthodes pour essayer de contourner des obstacles que nous vaut une production dont le caractère tient à la fois de l'artisanat à l'échelle supérieure et de la vraie industrie, avec tous ses organes propres, son efficacité et sa rigueur. Nous ne redoutons pas cette dualité. C'est à elle que nous devons l'originalité de notre production. »

Les quatre groupes se retrouvent finalement au show-room, où se déroulera (surprise-party !) le défilé de couture, couronnement de tout ce que nous avons vu jusqu'ici. Bien qu'appréciant à leur juste valeur les formes, les lignes et les couleurs, je m'en voudrais de déflorer ce spectacle par des mots maladroits.

Suit l'entretien, introduit par Monsieur Oumansky ; discussion intéressante, mais un peu brève à mon gré. Le dialogue est ouvert ; il se prolongera lors des prochaines visites et lors d'un forum où nous pourrons tirer les conclusions. Nous reviendrons donc plus tard sur ces entretiens.

Mais notre passage à Belfa n'est pas terminé ; nous allons de surprise en surprise : un buffet nous attend dans la salle contiguë, buffet délicieux auquel chacun fait grand honneur.

Monsieur Oumansky, vous nous avez comblé. Institutrices et instituteurs de Genève garderont de leur visite dans votre fabrique le meilleur des souvenirs.

Ils vous remercient de tout cœur. J. E.

Visites d'entreprises

180 collègues m'ont envoyé leur bulletin d'inscription. Voilà qui est réjouissant. Le grand nombre de participants pose des problèmes d'organisation. Pour cette raison, la visite du *Grand Passage* n'aura pas lieu le mercredi 12 mars.

Elle se fera en deux fois : **le lundi 17 mars** et **le mardi 18 mars** à 17 heures.

Rendez-vous à *16 h. 55 précises,* devant l'entrée côté place du Molard.

Formation des groupes. — Nous procéderons de la manière suivante : tous les collègues qui seraient empêchés de participer à la visite, le lundi ou le mardi, sont priés de m'en aviser par simple carte postale ou par téléphone (33 01 94) *jusqu'au 11 mars, à midi.*

Je procéderai ensuite à la formation des groupes et les participants à cette visite recevront le vendredi 14 mars, au plus tard, une convocation leur indiquant le groupe dont ils font partie.

Eric Pierrehumbert, Cointrin.

Revalorisation des traitements et rappels CIA 1958

La récente majoration de 12 % des traitements des fonctionnaires étant intégrée dans les traitements assurés provoque, avec les modifications de l'AVS et l'introduction des nouveaux plafonds (26 000 RN, 20 000 RS) une augmentation des réserves de 9 500 000 francs (épargnants y compris).

Pour sa couverture, les recettes suivantes ont été envisagées et seront réparties sur 5 ans :

1. *Rappel extraordinaires* égal au 5 % de la réserve mathématique de chaque sociétaire au 31. 12. 57 :	3 670 000.—
2. *Rappel spécial* sur les augmentations consécutives à la majoration des plafonds (200 %) :	500 000.—
3. *Cotisation de 12 %* sur la fraction AVS	3 000 000.—
4. *Cotisation de 12 %* sur l'allocation de vie chère (1/8) :	2 000 000.—
5. *Prélèvement annuel* de 300 000 fr. sur le bénéfice (× 5)	1 500 000.—
Total (fin 1962) :	10 670 000.—
En valeur actuelle (esc. 4 %)	9 500 000.—

Remarques. — Les rappels 1) et 2) seuls s'ajouteront à nos retenues actuelles sur les cotisations 3) et 4) ne sont pas nouvelles. Le rappel spécial 2) ne touchera d'ailleurs que les hauts fonctionnaires dont le plafond dépasse 20 000 (RS) et 26 000 (RN).

Ces propositions ont été soumises au Comité de la CIA dans sa séance du 4 février. D'après l'art. 14 des statuts, *le montant du rappel extraordinaire en cas d'augmentation générale des traitements, doit être fixé par le Comité, d'accord avec le Conseil d'Etat* et sous réserve d'approbation par l'assemblée générale et le Grand Conseil.

En vertu même de leur nécessité, ces propositions de M. Faure, actuaire de la CIA, ont été acceptées par le Comité, parce qu'elles constituaient d'ailleurs la solution la plus équitable pour les sociétaires, le versement demandé étant pour tous le 5 % de la réserve mathématique. Cette dernière représente en effet la valeur actuelle des pensions futures (invalidité ou retraite) dont chaque sociétaire a l'espoir de bénéficier en contre-partie de ses propres versements (cotisations, rappels) et ceux, équivalent, de l'Etat. Le taux de réserve, qui correspond à 100 fr. de traitement assuré, est donc la caractéristique d'un sociétaire de la CIA. Il dépend de l'âge d'entrée dans la caisse, du nombre d'années de service, de l'âge légal de la retraite (62 - 65 - 70) et du sexe. Il oscille entre 100 et 700 %.

Pour avoir une idée de la retenue opérée sur nos traitements durant 5 ans dès 1958, envisageons un cas concret, celui, par exemple, *d'un instituteur de 50 ans, dont le traitement légal* (160 %) *au 31. 12. 57 était de 12 800 fr., le taux de réserve 600 % avec une augmentation de 10 %* (moyenne groupe C = 12 %)

Traitement au 1. 1. 1958 :	12 800 + 1280 =	14 080.—
Fraction AVS (environ)		— 1 600.—
Réserve : 12 480 × 6 = 74 880.—		12 480.—

1. *Rappel extraordinaire 5 % :* 3744.— dont la moitié à la charge de l'Etat, soit 1872.— pendant 5 ans, c'est-à-dire 374 fr. 40 l'an ou par mois fr. **37.45.**
2. *Rappel spécial : néant* (traitement au-dessous du plafond). Comme avant 1958, la cotisation de 12 % était déjà perçue sur la fraction AVS et sur l'allocation de vie chère de 1/8, nous calculerons la cotisation sur la différence des traitements de service 1957 et 1958, soit :
   Fr. 0,12 (14 080 — 12 800) × 9/8 = 0,12 × 160 × 9 = 172.80, dont la moitié à la charge de l'Etat, c'est-à-dire 86 fr. 40 ; à la charge du sociétaire, soit par mois 8 fr. 65. La retenue CIA, dès 1958, due à la seule revalorisation 1958 s'élèvera donc à fr. 37.45 + 8.65 = **46.10** par mois, pendant 5 ans, cette somme s'ajoutant évidemment à la retenue opérée en 1957.

Par cet exemple concret, chacun pourra par analogie, comprendre ce que lui coûte la perspective d'une retraite augmentée et, ce qui importe, se rappeler qu'on n'a rien sans rien et qu'il ne faut jamais trop se réjouir des bienfaits du seul progrès matériel.

E. Fiorina.

Groupe des jeunes

Les différentes commissions poursuivent leur travail avec entrain.

Le *groupe d'échange* (primaire) se réunira au Mirador, le *vendredi 14, à 17 heures.*

La *commission de composition* poursuivra l'étude de la répétition le *vendredi 21, à 17 heures* (Café du XXe Siècle).

La *commission de géographie* tiendra séance à l'Ecole du Mail le *lundi 24, à 17 heures.*

Tous ceux qui désirent s'adjoindre à ces groupes seront les bienvenus. *J. E.*

Pension

Quel collègue accepterait de recevoir en pension, pendant les 4 semaines qui suivront les vacances de Pâques, un adolescent allemand, de bonne famille, désireux de se perfectionner en français. Les collègues que cette demande intéresse sont priés de s'annoncer à M. Georges Borel, président de la Chambre des Tutelles, chemin Rochette 11, Genève.

NEUCHATEL

Cartel

Nous nageons dans la période des assemblées générales, annuelles, réglementaires. Les délégués au Cartel n'y pouvaient échapper. Le 27 février, sous la présidence claire et très précise de M. Luc de Meuron, ils ont eu la leur, interminable.

Procès-verbal extrêmement consciencieux et toujours fort bien rédigé par M. Chabloz, adopté.

Communications intéressantes :

a) Il n'est pas du tout question, comme d'aucuns l'avaient laissé entendre, que nous ayons à envisager pour le moment l'augmentation de nos primes du Fonds de retraite ;

b) Les défalcations dans la déclaration pour l'impôt de 1958 brillent par une absence totale de précisions concernant le corps enseignant. Les inspecteurs vont se réunir à ce propos.

Rapports annuels. — Présidence : Remerciements, d'abord, à l'adresse de tous les délégués-collaborateurs, mais singulièrement à l'endroit du secrétaire syndical, M. Deppen, dont le dévouement est infatigable. Le travail ardu et complexe du Cartel, que nous avons relaté ici au fur et à mesure des séances, est passé en revue et montre l'énorme labeur du président, attentif à tout. Entre autres faits réjouissants sont mentionnées les excellentes relations entretenues avec le Département de l'Instruction publique dont le chef, « homme de bonne foi » et compréhensif, prend réellement à cœur les intérêts de son personnel.

Caisse : Les comptes se sont trouvés être conformes au budget et bouclent par un déficit très supportable, nous dit M. Cl. Robert (75 fr. 55).

La vérification en a été faite par MM. Roulet et Treuthardt qui proposent d'en donner décharge au caissier.

A l'unanimité, ces trois rapports sont approuvés.

Nominations statutaires. — Sont nommés pour un an, au comité du Cartel :

Président : M. Luc de Meuron, Mail 20, Neuchâtel.
Vice-président : M. Roger Hügli.
Secrétaire : M. Jean-Pierre Chabloz.
Caissier : M. Claude Robert.

Représentants de Perreux : M. Roulet ; des cantonniers : M. Guillaume ; du C.E. primaire : M. G. Treuthardt ; du C.E. secondaire : M. Gauchat ; des fonctionnaires : Mlle Odette Robert.

Vérificateurs des comptes : MM. Treuthardt et Roulet.

Enquête. — Un tableau comparatif, établi par le secrétaire syndical, nous sera remis incessamment où figureront les traitements d'une douzaine de fonctions officielles-types dans un certain nombre de cantons.

Réduction de l'horaire de travail. — Les opinions variées, communiquées par la presse, sur la semaine de cinq jours en général et dans les écoles en particulier, ont été examinées. Elles font l'objet d'investigations conduites très diversement, qui rendent une conclusion difficile. Les autorités locloises vont prendre une décision aussitôt applicable. La Chaux-de-Fonds a de bonnes raisons d'hésiter et d'attendre. Un mémoire de M. Deppen, plus spécialement limité à la réduction de la durée du travail a été sérieusement examiné.

W. G.

Rappel

Convocation aux assemblées générales annuelles SNTMRF, SPN-VPOD, à La Chaux-de-Fonds,

samedi 5 avril.

Etant donné l'importance de l'ordre du jour, nous vous recommandons vivement d'assister à cette journée cantonale. (Voir « Educateur » du 1er mars).

Comité central.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE
NEUCHATEL

Rapport d'activité pour l'année 1957

L'heureuse et réjouissante activité de l'ESP en 1957 a été troublée par un douloureux événement dont nous ressentirons longtemps encore les pénibles répercussions : la mort inattendue de notre dévoué bibliothécaire :

† André Aubert

Il était entré en fonctions le 1er décembre 1953. D'emblée, le comité put se réjouir d'avoir eu la main si heureuse en l'appelant aux délicates fonctions de bibliothécaire. Il possédait toutes les qualités nécessaires à l'accomplissement de cette tâche. Il aimait l'ordre et la précision. Il nous l'avait prouvé lors de l'aménagement de nos collections du collège des Parcs dans nos locaux du Gymnase. Ce travail immense fut accompli avec méthode, si bien qu'en un minimum de temps l'exposition et les collections nous présentèrent leur nouveau visage. Lorsque notre collaborateur dut entrer à l'hôpital, d'un jour à l'autre, après ses dernières vacances d'été, l'ordre le plus absolu régnait partout.

Les visiteurs, les abonnés appréciaient le caractère enjoué d'André Aubert, sa bonne humeur, sa serviabilité. Il savait les conseiller, les renseigner. Il connaissait déjà parfaitement sa bibliothèque, ses bouquins, ses collections. Ses nombreuses lectures le tenaient au courant de l'actualité littéraire et pédagogique tout en enrichissant sa fine intelligence.

Au cours de sa trop courte activité, il a déployé un zèle et une conscience admirables. L'ESP était devenue sa chose ; il n'a cessé de travailler à son développement et à son rayonnement. Le comité tient à lui en rendre un hommage reconnaissant.

Que Mme Aubert et sa fille, qui l'ont remplacé à diverses reprises, veuillent recevoir nos remerciements et croire à notre vive sympathie.

Depuis septembre, Marcel Renaud, membre du comité, assure le service de prêts à notre entière satisfaction.

Il sera procédé à la nomination d'un bibliothécaire pour le début de l'année scolaire 1958-59.

Comité : Le comité ESP s'est réuni à quatre reprises. Il a procédé à de nombreux achats, a réglé les questions administratives et liquidé les affaires courantes.

Il a nommé Mlle Suzanne Ribaux membre du comité en remplacement de Mlle Marguerite Grüner, démissionnaire.

Statistique : Au cours de l'année 1957, l'ESP a été ouverte au public 40 mercredis et 39 jeudis après-midis.

Nos abonnés sont au nombre de 116 (95).

Nous avons enregistrés 429 visiteurs (422).

Envois par poste : 61 (66).

Prêts : Sont sortis :

1 389 ouvrages et volumes (1 492).
83 films fixes et tableaux (54).

Catalogue : L'ESP s'est enrichie de 76 ouvrages, la bibliothèque du CE de 36 volumes, 21 volumes ont été reliés.

Comptes :

	Entrées	Sorties
Solde en caisse au 31.12.56	413.51	
Subvention de l'Etat	1 500.—	
» S P N	250.—	
» S P N section Neuchâtel	150.—	
» Com. scolaire Neuchâtel	200.—	
Remboursement d'un livre égaré	10.—	
Achats		846.69
Traitement du bibliothécaire		1 000.—
Reliures		193.85
Divers (assurances, AVS, etc.)		99.50
Solde en caisse pour balance		383.47
	2 523.51	2 523.51

Solde en caisse au 31.12.57 : 383 fr. 47.

Les vérificateurs, Mme Liniger et M. Reutter, ont reconnu la parfaite exactitude des comptes ci-dessus et en ont donné décharge au caissier, M. Marcel Renaud, avec remerciements.

Conclusion : Nous avons l'agréable devoir de remercier le Département de l'instruction publique et son chef, la Société pédagogique neuchâteloise, la commission scolaire de Neuchâtel, la section SPN-VPOD du district de Neuchâtel pour l'aide fidèle et précieuse qu'ils nous apportent année après année. Toute notre reconnaissance va également aux membres du comité pour leur travail désintéressé et leur précieuse collaboration.

Il nous reste à souhaiter que le corps enseignant neuchâtelois, dans une plus large mesure encore, fasse appel à nos services.

Neuchâtel, février 1958.

Au nom du comité de l'ESP :

Ch. Landry, prés.

Extraits des rapports de sections

Le Locle. — Depuis six ans, le sympathique président, M. E. Hasler, se dévoue à la tête de cette section. Chacun lui en sait gré et souhaite le voir faire carrière...

« Nos préoccupations, en 1957, furent dominées par la réorganisation des études secondaires. Ce problème important touche l'enseignement primaire à un degré

Dictées 2e et 3e années

Degrés inférieur et moyen (8 et 9 ans)

Les mousserons

C'est avec mon oncle que je vais à la cueillette des champignons. Dans les prés, mon oncle a posé son panier. Il écarte l'herbe. Il y a des quantités de mousserons. Les plus gros ont le bord de leur chapeau relevé, les petits sont fermés et ressemblent à des noisettes. Vite je me mets à genoux et je cueille les mousserons.

Le forgeron

Le forgeron était grand, les épaules noueuses, la face et les bras noirs des flammes de la forge. Il avait dans son crâne carré, sous ses cheveux épais, de gros yeux bleus d'enfant, clairs comme de l'acier.

Zola.

Un vent frais agite les branches. Un brouillard léger traîne dans la plaine. Souvent une pluie fine ruisselle sur les vitres. Près de la rivière, les peupliers dressent leurs branches nues. Les feuilles mortes tombent dans le sentier. Le berger rentre ses vaches à l'étable.

La distribution de jouets

C'est Noël. Chalande distribue les jouets. Claude s'avance à son tour et dit :

— Je voudrais le mien, s'il vous plaît, Chalande.

— Voici le tien.

Claude prend le paquet et le défait. Quelle fut sa surprise en apercevant... devinez quoi ? Un martinet ! Les enfants ont bien ri ! Claude riait aussi, mais il riait jaune.

Le voyage

La famille a fait avec Berthe un long voyage et vu des villes, des plaines, des montagnes, des fleuves, des merveilles.

Chacun raconte ses souvenirs.

Berthe laisse parler et quand on a fini : Moi, dit-elle, j'ai vu un joli petit chien.

Le berger marche en tête. Les moutons suivent ; ils trottinent la tête basse. Les chèvres s'arrêtent parfois, elles s'attardent et broutent les pousses d'un jeune arbre.

A la pêche

Claude est au bord de la rivière avec son papa. Il pêche à la ligne. Un gros poisson se laisse prendre. Claude tire. Le gros poisson tire aussi ; la ligne casse. Claude tombe sur le dos. Son papa rit.

Le repas des poules

Maman va chercher du grain pour les poules. Elle choisit dans la cour un endroit propre puis elle appelle : « Petit, petit, petit ! »

Aussitôt, elles accourent, le cou tendu et les ailes entrouvertes. Pendant ce temps, maman leur lance la nourriture par poignées. Par moments, les jeunes coqs se battent à grands coups de bec sur la tête. A la fin du repas, toute la bande se disperse.

Au jardin

Grand-père plante des laitues. Il tend le cordeau et trace une ligne bien droite. Il enfonce son plantoir dans la terre et repique avec soin chaque laitue. Son travail est fini. Alors je prends l'arrosoir et je verse un peu d'eau au pied de chaque plante.

Maman...

Maman, chaque matin, tu entres dans ma chambre, tu te penches sur mon petit lit et tu m'éveilles d'un baiser. Tu me prépares mon déjeuner et tu m'attaches la serviette autour du cou. Puis tu m'embrasses en me disant : « En route petit écolier ! »

Madeleine a pris sa pâte à modeler. Elle fait les animaux de la ménagerie : la girafe, l'éléphant, les singes et les tigres. Puis elle place les bêtes féroces dans des cages et les singes sur de petits arbres. Combien paiera-t-on pour visiter cette ménagerie ? Pour les enfants, ce sera un sou... mais pour maman seulement un gros baiser.

Mirette

Mirette est une chatte noire. Elle a des poils épais et soyeux, des moustaches longues et raides, des yeux luisants, des dents pointues et une fine langue rose. Sa démarche est souple et silencieuse, ses griffes sont aiguës et recourbées. Attention, petites souris grises !

La chèvre de M. Seguin

Ah ! qu'elle était jolie, la petite chèvre de M. Seguin. Qu'elle était jolie avec ses yeux doux, sa barbiche, ses sabots noirs et luisants, ses cornes zébrées et ses longs poils blancs ! Et puis docile, caressante, se laissant traire sans bouger ; un amour de petite chèvre...

Un bonhomme de neige

Nous avons construit un bonhomme de neige. Nous lui avons fait des yeux avec des charbons, un nez avec une grande carotte, une barbe avec de la ficelle défaite. Nous l'avons vêtu d'une veste et coiffé d'un chapeau troué ; nous lui avons noué un vieux foulard autour du cou. De loin, on aurait dit un bonhomme vivant. On lui avait fourré une vieille pipe entre ses dents de neige.

beaucoup plus grand que d'aucuns ne l'imaginent. Il ne fait pas de doute que l'école primaire est visée et que nous devrons nous défendre énergiquement pour sauvegarder nos positions. Au début, seul le degré supérieur de notre enseignement semblait menacé ; aujourd'hui, nous constatons que toute l'organisation primaire risque d'être bouleversée par une proposition émanant de l'autorité cantonale. Ces faits doivent nous inciter à une vigilance extrême et préoccuper tous les collègues. Le problème de la réorganisation des études secondaires entraînera certainement celle de l'école primaire ; c'est dire toute l'importance que revêt cette question pour le personnel enseignant primaire. Malgré toute la diligence qu'apportent les autorités cantonales, les commissions d'étude, nos comités, les pourparlers ne sont pas près d'aboutir. C'est dire que nous aurons encore de nombreuses occasions de faire valoir notre point de vue. Mais un désintéressement de notre part, même partiel, risquerait d'entraîner des conséquences extrêmement graves pour l'avenir de notre école primaire.

» A ce propos, nous ne saurions assez dire combien nous apprécions l'énorme et intelligent travail fourni par notre comité central SPN - VPOD et par notre dévoué secrétaire romand de la VPOD, M. Robert Deppen. Les responsables de notre association ont d'innombrables problèmes à discuter et à résoudre au cours d'une année. Que nos mandataires soient très sincèrement remerciés de leur inlassable dévouement.

» Autre question importante : l'introduction éventuelle de la semaine de cinq jours dans les écoles du Locle, en raison de la réduction de la durée du travail dans l'industrie de la localité et de l'administration communale.

» Les collègues loclois, réunis en assemblée générale, ont été consultés et ont fait valoir le point de vue suivant : Pour des raisons pédagogiques, le report pur et simple des heures du samedi sur les cinq autres journées de la semaine ne saurait être accepté. Les horaires des degrés moyen et supérieur sont déjà fort chargés et ne sauraient l'être davantage, au risque de diminuer le rendement. Aussi proposons-nous de remplacer les leçons de 50 minutes par des leçons de 45 minutes (comme dans l'enseignement secondaire) avec le maintien du nombre actuel des leçons hebdomadaires. »

Nous voudrions que cette solution s'étendît à tout le canton. Ce vœu a été transmis au CC et au secrétaire romand.

« La réduction de la durée du travail est un progrès dont doivent bénéficier tous les travailleurs, le corps enseignant compris.

» La Caisse de remplacement a aussi été l'objet de nos délibérations. Le remboursement du 10 % des prestations, par les malades, est injuste. En haut lieu, cette retenue est considérée comme un frein aux abus. Nous déplorons ne pas être au même régime que d'autres catégories de fonctionnaires. Les collègues secondaires, par exemple, ne paient aucune cotisation pour leur remplacement et les frais des deux premiers jours de maladie sont à la charge des communes. L'Etat, pour d'autres catégories de fonctionnaires qui n'ont rien à verser, pourvoit intégralement à leurs frais de remplacement. »

Les maîtres de classe des environs du Locle, ayant lieu de craindre la disparition de l'horaire d'été, l'un des seuls avantages de leur situation à la campagne, ont demandé officiellement son maintien.

Activités récréatives :

1. Voyage de cinq jours : Chartres, Paris, St-Denis. Compte rendu excellent paru dans l'Educateur sous la plume de notre collègue A. Grossenbacher.
2. En automne, visite de la grandiose entreprise du barrage de la Dixence. Ces travaux firent impression et il faut noter l'agrément du voyage lui-même au sein d'une nature restée sauvage malgré la présence de l'homme.
3. Deux sorties à ski sous les ordres très amicaux de notre instructeur J.-D. Favre, la première à Tête-de-Ran, la seconde à Sommartel.

« Les séances de culture physique et de jeux du vendredi soir continuent à attirer une dizaine de collègues travaillant sous l'experte et aimable direction de R. Fidel.

» Pour la première fois, nous avons organisé une exposition de travaux exécutés en classe à l'occasion de Noël, de Pâques, de la Fête des Mères, etc. Un grand nombre de réalisations diverses et ingénieuses furent présentées et constituèrent une source bienvenue d'idées nouvelles. A renouveler. »

Nous ne relevons pas ici les départs, anniversaires et décès qui ont fait l'objet d'une relation dans ce journal, mais nous nous plaisons à donner la conclusion de ce beau rapport en exprimant au distingué président nos félicitations et notre gratitude pour l'activité qu'il a déployée avec dévouement et désintéressement :

« Nous aimerions rappeler que de trop nombreux collègues (surtout des jeunes) restent encore à l'écart de nos associations. Ils n'ont probablement pas compris que la SPN-VPOD est l'unique groupement en mesure de défendre efficacement nos intérêts culturels et matériels. L'esprit de solidarité ne doit pas rester un vain mot au sein du corps enseignant, car nous ne pourrons présenter valablement des revendications que dans la mesure où nous serons véritablement unis sous le drapeau SPN-VPOD. »

Et M. Hasler de terminer par de chaleureux remerciements à l'adresse de ses collaborateurs au comité.

W. G.

JURA BERNOIS

A L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS PORRENTRUY

Nouvelles admissions

La direction de l'Instruction publique a admis pour le temps d'épreuve provisoire réglementaire les 16 élèves suivants :

Aubry Jean-Marie, le Noirmont ; Berberat Marc-Alain, Saignelégier ; Boillat Jean-Pierre, Saint-Imier ; Botteron Jean-Marc, Tavannes ; Chiquet Gérard, Asuel ; Christe Pierre, Berlincourt ; Domedi Pierre, Moutier ; Farron Pierre-Michel, Tavannes ; Giauque Alain, Prêles ; Guélat Marcel, Courrrendlin ; Marti Georges, Tavannes ; Monbaron Michel, Reconvilier ; Pagnard Jean-Jacques, Granges ; Schwab Paul-André, Bienne ; Tschanz Albert, Saint-Imier ; Voisard Jean-Pierre, Fontenais.

Nos félicitations et nos vœux à ces nouveaux normaliens.

Le nid

Un jour, Jean se rendait tout seul à l'école. Il vit au bord de la route un bel arbre. Il regarda bien et distingua dans l'ombre un nid. Il grimpa comme un chat le long de l'arbre. Il tendit la main pour attraper les petits oiseaux ; mais un rat le mordit au doigt et s'enfuit. Jean poussa un cri et redescendit furieux.

Les moineaux

Des arbres à la grange, les moineaux s'envolent, froufrou ! Eparpillés de-ci, de-là, dans la paille ou sur les gerbes, les moineaux piquent, piquent.

Mais le minet paraît : Miaou ! Miaou ! Au même instant les moineaux disparaissent et vont de nouveau se percher sur les arbres.

L'orchestre

Nous allons jouer à l'orchestre, dit Jacques. Paul prendra son violon et moi je serai le chef d'orchestre !

— Et moi ? dit Alice.

— Toi, tu seras la dame qui chante. Tu feras comme les grandes chanteuses : do mi sol do. A, a, a, a. A, a, a, a.

Le chaton

Je porte Rousset, mon chaton, dans ma chambre. Je le lâche ; il se promène. Je me couche. Alors le petit chat saute sur la chaise, puis sur le lit. Il me lèche le nez. Il s'enfonce dans l'édredon. Je gratte d'abord sur la couverture ; le chat bondit sur ma main. Puis je gratte dessous. A son tour, il griffe l'étoffe.

A la gare

Au tournant de la voie, la locomotive siffle. Le train entre en gare ; les freins grincent. Les portières s'ouvrent ; les voyageurs descendent et se dirigent vers la sortie. Un jeune commissionnaire porte ses valises.

Clau-Clau

Connaissez-vous Clau-Clau ? C'est une mignonne poupée aux joues roses et aux cheveux frisés. Tous les soirs, je la couche dans son petit lit ; je tire les rideaux blancs et je lui chante une chanson. Clau-Clau est ma fille chérie ; elle est si sage !

Les grosses pommes pendent aux branches. Eric emporte un panier et une longue gaule. Il cueille à la main les fruits des branches basses. Avec sa gaule, il abat les autres. Les pommes pleuvent sur le sentier. Simone les ramasse et remplit son panier.

A la ferme

J'ai passé à la ferme une journée délicieuse. J'ai accompagné le berger et nous avons gardé les bœufs et les vaches. Nous avons cueilli des marguerites et des sauges. Nous avons fabriqué des sifflets ; puis nous avons mangé nos tartines de fromage blanc et nos œufs durs.

Le petit cygne

C'était au bord du lac. Deux cygnes faisaient leur nid. La femelle pondit des œufs. Un beau matin, il se passa dans le nid quelque chose d'extraordinaire.

Un petit cygne était né. Son petit bec noir poussait des cris plaintifs. Son corps tout rond ressemblait à une boule de fin duvet argenté.

Le semeur

Le cultivateur laboure son champ, puis il sème le blé. Il plonge son bras dans le tablier de toile bleue et, à poignées, il jette le grain qui s'éparpille dans les sillons ! Derrière lui, un cheval tire la herse qui enterre le blé. Le paysan pense à la moisson.

A la laiterie

J'achète un litre de lait, un gros morceau de bon fromage gras, une plaque de beurre et une douzaine d'œufs frais. Je paie ; la laitière me rend la monnaie. Je rentre vite à la maison vers maman qui prépare le repas de midi.

Thérèse pèle des pommes de terre.

Thérèse est près de la fenêtre. Elle a un grand couteau. D'un côté, il y a un panier de pommes de terre, de l'autre un saladier. Elle prend les pommes de terre dans le panier, elle enlève la pelure avec le couteau et jette les pommes de terre dans le saladier.

Sur le champ de foire

Les badauds regardent les baraques ; que de monde devant les loteries ! Des enfants entrent à la ménagerie, d'autres rient sur les carrousels ; les chevaux de bois tournent, Paulette est sur un petit âne et Emile dans une jolie voiture bleue.

Il neige depuis ce matin. Déjà une mince couche blanche recouvre les toits, les prés, les routes. Les flocons tombent lentement, ils dansent et s'amusent dans l'air. Les enfants prennent leur luge, ils lancent des boules ou font des bonshommes de neige.

Nous sommes en janvier, il fait très froid, des glaçons pendent aux fontaines, des enfants patinent sur l'étang glacé. Le dimanche, je vais à skis avec papa ; nous glissons, nous tournons ; parfois je tombe dans la neige poudreuse qui brille au soleil. *(A suivre.)*

Partie pédagogique

Educateur à la découverte des mœurs américaines actuelles ...

Nous nous excusons pour le retard avec lequel nous publions le dernier article de notre collègue Albert Cardinaux, et nous le remercions très chaleureusement pour la vivante et intéressante relation de son voyage qu'il a bien voulu donner à notre journal.

Nous signalons à tous ceux que cela pourrait intéresser que notre collègue se met à la disposition des sociétés et groupements qui désireraient organiser une conférence agrémentée de projections en couleurs. Il suffit de s'adresser à A. Cardinaux, à Chernex-sur-Montreux.

PEUT-ON CONCLURE ?

On entend souvent porter des jugements massifs et définitifs sur l'Amérique et les Américains... Nous devons reconnaître que, plus long est le séjour Outre-Atlantique, plus complexes et contradictoires même apparaissent les faits et les mobiles, plus on devient prudent, plus on hésite à conclure.

Pourtant les impressions qui s'accumulent donnent naissance, malgré leur diversité, à une sorte de résultante et, sur certains points, il devient possible de formuler une appréciation.

Qu'il soit bien entendu que chacun de nos jugements devrait être précédé de restrictions telles que : « Dans la plupart des cas », « en général », « selon bien des apparences... ».

Dans tous les pays civilisés, avant d'accepter les verdicts prononcés par des juges, on s'assure de l'impartialité de ces derniers ; c'est avec raison qu'on rejette ce qui pourrait être dicté par un ressentiment ou par une prévention exagérée. Comme, en définitive, la résultante de nos impressions dicte une critique assez sévère, nous devons démontrer que nous n'avions aucun parti-pris contre l'Amérique et les Américains.

Tout au contraire : élevés dans un milieu très libéral, très pieux, très démocratique, nous considérons l'Amérique comme le porte-drapeau de la civilisation occidentale ; les héros de notre enfance et de notre jeunesse furent des William Penn, des Benjamin Franklin, des Abraham Lincoln et des James Garfield, sans oublier les personnages que Mme Beecher-Stove faisait vivre autour de sa « Case de l'Oncle Tom » ! Plus près de nous, les présidents W. Wilson, Hoover et F.D. Roosevelt nourrirent encore notre admiration. Lors de notre grand voyage, l'extrême gentilesse des Américains rencontrés, la généreuse hospitalité de ceux qui nous ont reçus, leur optimisme contagieux nous ont inspiré de la reconnaissace et nous pousseraient plutôt à une indulgence exagérée... d'autant plus que par tempérament nous sommes d'incorrigibles optimistes nous-mêmes !

Ceux qui ont suivi la publication des articles précédents auront pu se rendre compte de la grande différence existant entre le genre de vie des colons du Nord canadien et celui des citadins du Sud de ce pays ; tandis qu'il n'y en a qu'une très faible entre le comportement des habitants de Montréal, Toronto ou Hamilton et celui des « véritables » Américains ; ces différences tendent à s'atténuer ; ainsi, par exemple, l'ouverture de mines d'uranium dans le Nord canadien entraîne non seulement l'afflux d'ouvriers, d'ingénieurs, de techniciens et de financiers américains, mais une transformation des mœurs : ouverture de débits de boissons dans des restées « sèches » jusqu'alors, abandon des terres pour la mine ou l'usine.

Ce que nous dirons dans ces quelques paragraphes se rapporte donc aussi bien au sud du Canada qu'au nord et au centre des USA.

Nous trouvons dans ces contrées les mêmes signes d'évolution que ce que nous voyons chaque jour en Europe, mais élevés à une puissance supérieure (ou même à plusieurs !).

— Vit-on bien en Amérique ?

— Doit-on souhaiter de voir nos mœurs continuer de s'orienter vers celles d'Outre-Atlantique ?

On nous pose fréquemment ces questions...

Mais, d'abord : — Qu'est-ce que la Vie ?

Il y en a des définitions simplistes et d'autres amphigouriques, mais en voilà une qui apparaît : « la vie, c'est le jeu naturel et harmonieux de toutes les fonctions et de toutes les facultés d'un être organisé ». N'a pas une « vie » digne de ce nom, qui ne dispose plus de ses membres, de ses yeux ou de la moitié de son cerveau ; on ne peut pas considérer comme pratiquement « vivant » celui dont le système digestif fonctionne encore, alors que son système nerveux est complètement détraqué, pour prende un exemple dans le monde matériel : un appareil frigorifique n'aurait pas grande valeur si son thermostat ne fonctionnait plus : ou bien la température y descendrait jusqu'au froid absolu, ou bien elle y varierait selon la chaleur ambiante, comme dans un vulgaire buffet...

A ce point de vue, l'Américain moyen a une vie pauvre.

Telle affirmation étonne, à l'adresse d'un peuple que tous (et lui-même) considèrent comme le plus riche du monde.

Vous en conviendrez cependant en tenant compte des faits suivants :

Une des plus grandes richesses de l'homme, c'est sa facilité à s'adapter ; notre organisme dispose de quantité de régulateurs automatiques... Fournit-on un travail dur ? le pouls s'accélère pour porter aux muscles l'aliment énergétique et pour en éliminer les déchets ; fait-il un peu trop chaud ? les glandes sudoripares vous assurent une humidification bienfaisante ; la lumière diminue-t-elle ? votre pupille se dilate, prête à se contracter instantanément à la moindre augmentation d'intensité lumineuse... c'est même un des signes les plus visibles qu'observent les médecins pour s'assurer que quelqu'un est encore vivant.

Or, là-bas, cet ensemble de régulateurs n'ont presque plus à fonctionner : on n'y dépasse pas un certain effort, on ne marche plus ; on habite des locaux à « air conditionné », on voyage dans des voitures qui, elles aussi, vous assurent de l'air frais en été et de l'air chaud en hiver...

De n'avoir pas à fonctionner, ces régulateurs se détraquent.

Les instincts, eux non plus, ne fonctionnent pas normalement, tant on les a trompés.

Plus il devient industrieux, plus l'homme — et l'Américain particulièrement — surestime les produits de son industrie et plus il méconnaît les énormes bienfaits qu'il a reçus de la nature à sa naissance.

Jamais on ne pourra dire assez l'importance des instincts, et du jeu caché des organes végétatifs, et des services rendus par notre système glandulaire, dont l'apport d'hormones est si merveilleusement mesuré et synchronisé qu'en chaque circonstance, à chaque âge de la vie, l'être est capable de jouer son rôle d'homme !

Les instincts, les a-t-on assez méprisés dans les milieux religieux et moralisateurs ! mais ce mépris a été causé par la perversion de l'instinct, perversion due aux conditions de vie anormales, loin de la nature.

Il est temps qu'on les réhabilite.

Pour permettre la réhabilitation des instincts, il faut leur donner la possibilité de s'exprimer normalement ; il faut d'abord ne pas les tromper.

Or nulle part plus qu'en Amérique on les trompe. Il me faudrait un traité entier pour le démontrer ; contentons-nous d'un exemple simple : la faim.

La vue d'une motte de beurre bien doré et d'un pain levé à souhait, leur odeur franche vous met l'eau à la bouche ; une cuisse de poulet, des légumes, si verts qu'ils ne peuvent être que frais, viennent accélérer le processus : votre estomac, tout votre organisme s'apprête à faire un repas délicieux et sain...

Mais le beurre est souvent de la margarine, sa couleur est toujours artificielle (parce qu'il la faut toujours plus dorée !) ; le pain a été traité chimiquement pour en assurer la conservation, en outre, il a été privé de la plupart de ses éléments nutritifs ou toniques ; la cuisse de poulet provient d'une pauvre bête à laquelle on a fait des piqûres d'extraits hormonaux pour en accélérer l'engraissement. Cet apport d'hormones (ailleurs, de vitamines) détraque votre équilibre hormonal et vitaminique : tout cela est à l'origine d'un grand nombre de ces maladies dites « de civilisation » dont le cancer n'est qu'un exemple. Les fruits et légumes ont tous été « traités », et récemment encore nous lisions un rapport émanant d'un organisme officiel des USA déclarant que le peuple américain entier était en train de s'empoisonner lentement au DDT...

Nous pourrions multiplier les exemples... Le pauvre organisme trompé dans ses réactions naturelles se fatigue ; il cherche à s'accrocher à une planche de salut : il est à l'affût d'« aliments miracles », il se bourre de comprimés de vitamines et de globules d'hormones : on tombe du côté où l'on penche !

Beaucoup ne se sentant pas dans leur assiette, excités par cette nourriture trop riche, mal harmonisée, mal adaptée à leurs besoins réels, cherchent à s'étourdir dans une vie dite de plaisirs. Plaisirs coûteux... et qui détraquent les nerfs : nous avons entendu un savant neurologue américain assurer dans une conférence que le 10 % de ses compatriotes sont déjà des névrosés et que la progression du nombre de ces malades est telle que les facultés de médecine des USA ne pourront jamais fournir assez de psychiâtres pour répondre aux besoins.

La jeunesse des villes est souvent tentée par la « drogue », et la drogue, on le sait, conduit à la criminalité. Cette dernière, toujours d'après des rapports officiels, se développe à un rythme parallèle à celui des névroses. (Un crime toutes les onze secondes ; 8,4 % depaus que pour la même période de l'an passé !)

Tableau extrêmement sombre, mais, hélas ! sans exagération.

On nous cite de mémoire ce mot de Bernard Shaw : « L'Amérique a passé de la barbarie à la décadence... sans s'arrêter à la civilisation ». C'est une boutade féroce, mais il semble bien qu'aujourd'hui en tout cas le « Nouveau-Monde » soit en grand danger.

Certains indices sont là :

a) Manque d'énergie, chez les jeunes surtout.

b) Recours aux moyens extérieurs à l'homme pour des conquêtes nouvelles (grands capitaux, moyens techniques).

c) Trop grande confiance mise dans les situations acquises.

d) Désaffection, pour les garçons, à l'égard du travail de la terre, et, pour les filles, des travaux ménagers.

Quelques faits « en vrac » prouvant que ces indices sont visibles en USA et au Canada :

a) Etudiants négligeant de prendre des notes à leurs cours : on peut acheter ces derniers tout imprimés. Choix général des branches demandant le moindre effort pour l'étude.

(Signe contraire : quelques-uns travaillent assez dur pour payer leurs études, mais c'est l'honorable exception.)

b) Un professeur était très fier de nous démontrer la supériorité des cours de pharmacie aux USA : « Chez vous, on passe des semestres à étudier les plantes médicinales et leurs vertus... ici, nous passons tout de suite aux formules de médicaments beaucoup plus actifs ! » — Il y a cent ans, des colons auraient mis toutes leurs économies pour « faire de la terre » plus loin... aujourd'hui, ils jouent à la bourse et cherchent à faire « de bons placements » avant même d'avoir payé leurs dettes !

c) Si les générations qui ont vécu la « dépression » (crise des années trente) sont prudentes et parfois encore économes, les jeunes ne peuvent pas supposer qu'un jour « cela pourait ne plus aller » : ils s'endettent plus du 60 % d'entre eux) et payent des intérêts jusqu'à 12-18 % l'an sur leurs achats à crédit ! L'économie des USA est actuellement une « plus lourde que l'air » : qu'il y ait « perte de vitesse », elle s'écraserait, entraînée par ce terrible crédit.

d) Nombreuses terres abandonnées pour l'usine ou la mine. Une enquête récente auprès des jeunes filles a démontré que si presque toutes désirent se marier, 3 % seulement s'intéressent aux travaux ménagers.

Vous dites que chez nous aussi on constate une désaffection pour les travaux ménagers... et pour ceux de la terre... c'est reconnaître que cette décadence nous menacerait si nous continuions à prendre pour modèle la « vie à l'américaine ».

Le Vieux-Monde aurait grand tort de considérer le Nouveau comme le porte-drapeau de sa civilisation et de compter sur lui pour la défendre ; parodiant l'ancien prophète on pourrait s'écrier : « Ne vous appuyez pas sur l'Amérique : c'est un roseau cassé qui vous percerait la main ! »

Si nous voulons sauver les générations futures et, par elles, notre civilisation, ne craignons pas d'entraîner la jeunesse à l'effort ; et nous-mêmes, tout en tirant parti des magnifiques progrès scientifiques et techniques (mais en refusant de les laisser devenir les maîtres), ne craignons pas de nous entraîner au chaud et au froid, à la nuit et à la faim ; ne manquons pas de marcher, de cultiver notre jardin (sans oublier celui de notre esprit et de notre intelligence) ; réapprenons à boire l'eau naturelle de nos sources et le jus de nos fruits ; mangeons des produits qu'on n'aura pas traité uniquement pour leur apparence.

Nous avons entendu un médecin de chez nous affirmer :

« Je préfère une modeste pomme, même marquée de quelques tavelures, à un fruit resplendissant, mais empoisonné ! »

Excellent conseil d'hygiène, mais aussi : parabole !

Chernex, le 17 octobre 1957. *Albert Cardinaux.*

POUR ENSEIGNER L'HISTOIRE BIBLIQUE

On sait les difficultés que rencontrent ceux qui enseignent l'histoire biblique dès la première année du programme. Pour leur venir en aide, une commission formée de pasteurs et de membres du corps enseignant s'est constituée pour élaborer des brochures de documentation. La première de ces publications, qui comptera quelque 80 pages, va paraître au plus tard en mai prochain, publiée par notre Guilde de documentation. Elle correspond à la 1re année du programme et sera accompagnée d'une quinzaine de fiches de travail. Nous sommes certains que cet ouvrage, préparé avec un soin particulier, sera bien accueilli par nos collègues, même par ceux qui n'enseignent plus au degré moyen et qui seront heureux de posséder des renseignements difficiles à obtenir sans de longues recherches personnelles.

LES TRACES DU DÉLUGE

Chez des peuples de différentes races, il existe diverses traditions qui font état d'une inondation colossale. C'est ainsi que les Grecs se sont transmis l'histoire de Deucalion. Chez les populations du continent américain, diverses légendes conservaient le souvenir d'une catastrophe du même genre ; de même en Australie, aux Indes, en Polynésie, au Thibet, au Cachemire et en Lituanie, le souvenir d'une sorte de déluge s'est perpétué jusqu'à nos jours. Est-il possible qu'il s'agisse uniquement de légendes sans fondements, de récits purement inventés ?

On est amené à supposer que toutes ces traditions ont leur origine dans un même cataclysme mondial qui se serait produit à une époque où la terre était déjà habitée par des êtres doués d'intelligence et capables de se rendre compte de l'événement, et dont certains, ayant survécu, auraient pu ainsi transmettre le souvenir aux générations suivantes.

Les géologues ont cru pouvoir expliquer le mystère en faisant état des alternatives de périodes froides et de périodes chaudes de l'évolution de notre globe. A quatre reprises, le niveau des mers s'éleva considérablement à la suite de la fonte progressive de la croûte glaciaire qui recouvrait les continents et qui atteignait par endroits une épaisseur de plusieurs milliers de mètres. Les masses d'eau ainsi libérées modifiaient considérablement l'aspect de la planète et envahissaient les régions côtières basses et certaines vallées en y détruisant tout, hommes, bêtes et végétation. Cependant, tous les essais d'explication restaient du domaine de l'hypothèse. De telles spéculations ne sauraient satisfaire les historiens, qui ont l'habitude d'exiger des preuves matérielles. En l'occurrence, il n'y en avait aucune, car aucun savant n'avait pu en découvrir.

La situation en resta là jusqu'au jour où le hasard permit à des archéologues de donner une preuve absolument formelle du déluge. Et cela se passa en un lieu célèbre de l'histoire biblique : Ur, la ville d'où partit Abraham.

Depuis six ans, une mission archéologique anglo-américaine fouillait le sable. On en avait remué des tonnes. On l'avait soigneusement examiné et trié ; des déchets vieux de plusieurs milliers d'années avaient été manipulés comme le minerai le plus précieux. Le travail assidu de six saisons avait déjà donné de notables résultats : temples sumériens, manufactures, tribunaux, demeures de patriciens, quand on fit des découvertes d'une richesse telle que tout ce qui avait été fait auparavant se trouva éclipsé. Il s'agissait des sépultures royales d'Ur. Il s'agissait des tombes des notables sumériens, tombes dont la richesse et la magnificence étaient, au vrai sens du mot, royales. Les caveaux ressemblaient à de véritables trésors, bourrés de tout ce qu'Ur possédait de plus précieux : des coupes et des gobelets en or, des vases aux formes merveilleuses, de la vaisselle de bronze, des bas-reliefs en mosaïque de nacre, de lapis-lazuli et d'argent, voisinaient avec la poussière des morts. Des harpes et des lyres étaient appuyées aux murs. Même les fameuses chambres mortuaires de Nefertiti et de Toutankhamon n'étaient pas plus riches ; notons à ce propos que les célèbres sépultures royales d'Ur leur sont antérieures de plus de mille ans.

Les puits de fouille devenaient de plus en plus profonds. Chose curieuse, les archéologues constatèrent que les objets en céramique restaient toujours identiques à ceux qui avaient été trouvés dans les sépultures royales. On pouvait donc en déduire que, durant des siècles, la civilisation sumérienne n'avait pas subi de changements notables : elle semblait avoir connu très tôt un degré fort élevé de développement.

Après des jours et des jours d'efforts, les ouvriers vinrent annoncer au chef de mission qu'ils avaient atteint une couche de terre vierge. Le chef constata que ses hommes avaient raison : subitement, il n'y avait plus aucune trace du passage de l'homme dans la terre. « Enfin », pensa d'abord Wolley, le chef. Puis il examina soigneusement la nouvelle couche de terrain et s'aperçut qu'il s'agissait d'argile, identique à celle de certains alluvions. A la suite de mesures et de calculs très précis, il arriva à cette conclusion : ces alluvions n'avaient pas été laissées par l'Euphrate. On décida donc de continuer à creuser.

Impatient, l'archéologue assista aux travaux. La terre ramenée à la surface était soigneusement visitée : on n'y trouva rien. Le puits s'enfonça de plus en plus, un mètre, deux mètres... toujours rien. Après

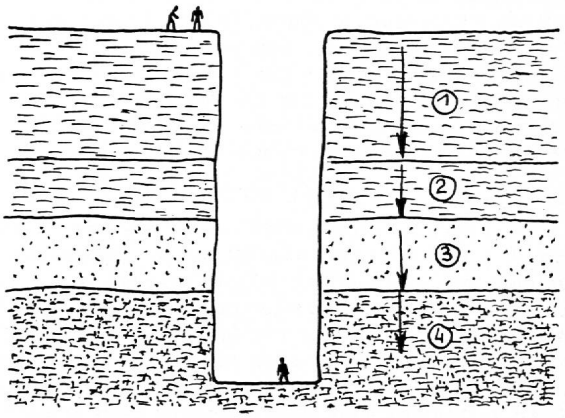

Le puits révélant la couche de terre alluviale qui fournit une preuve du déluge.

1. Sépultures royales.
2. Poteries faites au tour.
3. Couche alluviale (3 m.).
4. Poteries faites à la main.

trois mètres environ, la couche argileuse s'interrompit aussi subitement qu'elle avait commencé. Les savants se demandèrent alors ce que la suite allait leur réserver.

Les premiers échantillons de terre remontée fournirent la réponse à leurs questions. Ils n'en croyaient pas leurs yeux. Là où ils s'attendaient à trouver de la terre vierge, ils déterrèrent de nouveau des débris parmi lesquels se trouvaient des objets de céramique. Donc, au-dessous d'une couche alluviale de trois mètres, on retombait sur de nouveaux vestiges d'établissement humain. Toutefois, la céramique avait totalement changé d'aspect. Les vases découverts au-dessus de la couche argileuse avaient manifestement été produits sur des tours de potier, alors que ceux qui se trouvaient au-dessous avaient été façonnés à la main. D'autre part, malgré les recherches les plus méticuleuses, aucun objet métallique ne put être découvert. Les outils qui se trouvaient dans la nouvelle couche étaient faits de silex taillé. Il s'agissait donc de vestiges datant de l'âge de pierre.

C'est alors que le monde reçut un télégramme sensationnel : « Nous avons découvert des traces du déluge... » Les journaux consacrèrent à l'événement des titres impressionnants.

En effet, le déluge fournissait la seule explication plausible de la présence dans le sous-sol d'Ur d'une couche argileuse séparant nettement les vestiges de deux époques différentes de la civilisation. D'ailleurs, des restes de petits animaux marins confirmèrent l'origine marine des alluvions.

Wolley n'eut qu'une idée : trouver aussi vite que possible des preuves supplémentaires pour étayer son hypothèse. A trois cents mètres du premier puits, il en fit creuser un second ; le profil était le même : débris de vases, argile, nouveaux débris, mais de vases façonnés à la main. Pour éliminer tout sujet de doute, un troisième forage fut entrepris.

Restait à établir l'étendue de la couche alluviale et partant la superficie du territoire atteint par la catastrophe. On rechercha alors minutieusement les traces laissées par le déluge dans les diverses villes de la Mésopotamie méridionale. Des sondages permirent de déterminer peu à peu les limites de l'action du cataclysme. D'après Wolley, le territoire aurait 630 kilomètres de long sur 160 de large, partant du Golfe Persique en direction du nord-ouest. Un examen de la carte nous fait penser qu'il s'est agi d'un événement purement local mais, pour les habitants de ce pays, il concernait l'ensemble de leur monde à eux.

Longtemps on avait abandonné l'idée de déchiffrer le mystère du déluge. Et voilà que le travail acharné de Wolley et de ses hommes donnait des résultats valables aussi bien pour les savants que pour le grand public : il était établi qu'un formidable cataclysme, rappelant le déluge de la Bible souvent considéré comme une légende par les sceptiques, avait effectivement eu lieu, et, de plus, au cours d'une période que l'histoire était à même d'étudier.

D'après l'ancienneté des couches de débris laissés par l'homme, on peut affirmer que cela se passait vers 4000 av.-J.-C.

Texte et croquis d'après
« La Bible arrachée au sables »
de Werner Keller.

EDUCATION FAMILIALE CONTEMPORAINE

C'est un grand garçon de septième. 13 ans.

Il était, il y a 10 mois, beau, les yeux brillants, poli, appliqué... comme peuvent l'être les bons élèves de cet âge.

A la maison, tout n'est pas rose. Le lien conjugal tient, parce que la religion ne permet pas qu'on le casse, mais guère plus. Le père a pensé bien faire en installant la télévision. Dès lors, notre héros arrive en retard ; il a oublié ses livres ; il bâille durant les 10 minutes quotidiennes de solfège. Ses joues roses sont décolorées. Il se couche quand le cadran magique s'éteint. Et lorsque, le mardi, la télévision fait relâche, il se couche à 20 heures, mais pour écouter la « pièce du mardi ». Chaque instituteur sait la valeur éducative des pièces radiophoniques du mardi !!!

Lundi dernier, il a fait une rédaction libre. La voici, les fautes d'orthographe en moins :

UN BEAU DIMANCHE

Hier, après le dîner, nous avons regardé la télévision. Il y avait les concours de ski de Badgastein. Nos couleurs en sont sorties honorablement. A 14 h. 30, nous sommes allés, mon papa et moi, au match de football. Lausanne et Bienne ont fait match nul 1-1. Après le match, nous sommes allés au Cinéac où nous avons vu les actualités et des dessins animés de Walt Disney. Et, en sortant du ciné, nous sommes allés souper à la Maion du Peuple.

* * *

Heureusement que, le lundi matin, on peut tout de même se reposer en classe !

Tout autre commentaire serait superflu dans notre journal. Chs Jeanprêtre.

La poésie de la semaine

MENUISIER DU ROI

— Je stipule,
Dit le roi,
Que les grelots de ma mule
Seront des grelots de bois.

Je stipule,
Dit la reine,
Que les grelots de ma mule
Seront des grelots de frêne.

— Je stipule,
Dit le dauphin,
Que les grelots de ma mule
Seront en cœur de sapin.

— Je stipule,
Dit l'infante
Elégante,
Que les grelots de ma mule
Seront faits de palissandre.

— Je stipule,
Dit le fou,
Que les grelots de ma mule
Seront des grelots de houx.

Mais quand vint le menuisier
Il n'avait que du merisier.

Dès 11 ans. Maurice Fombeurre

Nos lecteurs nous écrivent...

Le numéro de l'Educateur du 22 février, consacré presque entièrement à la partie pédagogique, nous a valu les correspondances suivantes :

De A. Borloz, à St-Prex :

A propos de l'article « Le métier », de D. Courvoisier:

A lire M. D. Courvoisier, je suis heureux de penser qu'il n'a pas dû recevoir beaucoup de paires de claques, car la syntaxe et la logique de son article me laissent songeur.

Je tiens surtout à relever le tact avec lequel il parle du vieux régent. Mais je me dis : « Rien ne paye mieux que le temps !

De Eric von Arx, maître de dessin à Lausanne :

Au sujet de Tintin et de ce qu'en dit Georges Annen :

Le journal « Tintin » n'est pas hors de tout reproche, car Hergé, le créateur de Tintin, n'en dessine généralement qu'une page. Mais voyez les albums de Tintin et convenez qu'on ne peut faire mieux dans l'humour, dans le choix du texte accompagnant l'image, dans le découpage très habile de l'action en images, dans le fini des personnages et des fonds.

Vous n'aimez pas les histoires en images, M. Annen (toutes les opinions sont permises), mais étudiez votre sujet, de grâce, avant d'en parler.

M. von Arx n'est pas satisfait non plus du commentaire de J. S. qui accompagnait la reproduction de la statue d'Apollon :

Quant à cet Apollon, ce visage qui « n'exprime ni l'effort ni la peur, d'une beauté si parfaite », d'un « calme olympien », je suis au regret de rappeler à son sujet que la tête est une sculpture moderne n'exprimant rien d'autre que le faux visage de la Grèce tel que le voyaient Taine ou Renan ou Canova. Tête totalement inexpressive, dépourvue de toute beauté, aussi grecque qu'une peinture de David ou de Gleyre et qui fait injure au torse sur lequel des mains sacrilèges l'ont placée.

C'est votre opinion, Monsieur von Arx, permettez à M. J. S. d'en avoir une autre et de trouver belle cette tête qu'il nous décrit « inexpressive » précisément. Notre collaborateur n'ignore pas les discussions que suscite cette tête d'Apollon, mais il ne prétend pas nous donner une histoire de l'art ; il a tout simplement consenti à commenter dans notre journal quelques reproductions d'œuvres d'art dont un éditeur veut bien nous céder les clichés à des conditions très favorables. Ce sont donc ses impressions toutes personnelles qu'il continuera à nous communiquer, libre à nous d'en éprouver d'autres.

De Marc Bosset, à Lausanne :

Si l'auteur de l'article « Tintin et le corps enseignant » confond les éditions à personnages parlant dans des « bulles » avec les histoires cohérentes dont certaines sont, ma foi, des vulgarisations pas mal charpentées du tout, peu me chaut de passer à ses yeux pour un de ces avocats du diable qu'il tance en entrant en matière.

Mon premier souci de père et d'éducateur est de conseiller et de contrôler les lectures de mes enfants. Je comprends qu'ils lisent avec plaisir les livres de Tintin. D'ailleurs, ils ne lisent pas que ceux-ci. Si la fureur d'Annen contre les journaux pour enfants aux « héros interchangeables » se justifie, je ne comprends pas qu'il attaque des journaux dont il ne semble avoir vu que la couverture.

De A. Béboux, à Genève :

Coïncidence ?

En écho à l'article de D. Courvoisier « Le métier » et à celui de J. S. « Un calme olympien », parus tous deux dans le numéro 7 du 22 février de l'Educateur, cette « Prière du Maître » composée récemment par SS. Pie XII :

O Maîtres des maîtres, accordez-nous la lumière, non seulement pour éviter les embuches et les pièges de l'erreur, mais aussi pour pénétrer la vérité jusqu'à parvenir à cette lumière de clarté, grâce à laquelle ce qui est le plus essentiel devient le plus simple, et dès lors le plus adapté aux intelligences mêmes des enfants, dans lesquels spécialement se reflète votre divine simplicité ; visitez-nous avec le secours de votre Esprit créateur, afin que nous puissions dûment enseigner, quand nous en recevons le mandat, la doctrine de la foi.

Accordez-nous de pouvoir nous mettre à la portée des jeunes intelligences de nos élèves, pour seconder leurs belles et fraîches énergies, pour comprendre leurs défauts, pour supporter leurs turbulences, pour nous faire petits nous-mêmes sans abandonner la chaire de notre devoir, en vous imitant, ô Seigneur, qui vous êtes fait comme l'un de nous sans quitter le trône très haut de votre divinité.

Mais surtout comblez-nous de votre Esprit d'amour : amour pour vous, Maître unique et bon, pour nous immoler dans votre service ; amour pour notre profession, pour la voir comme une vocation très noble et non comme un emploi commun ; amour pour notre sanctification, comme source principale de notre travail et de notre apostolat ; amour pour la vérité, pour que jamais nous ne nous en éloignions délibérément ; amour pour les âmes que nous devons modeler et former au vrai et au bien ; amour pour nos élèves pour en faire des citoyens exemplaires et des fils fidèles de l'Eglise, pour nos très chers enfants et jeunes gens, avec un vrai sentiment d'une paternité plus élevée, plus consciente et plus pure que celle qui est simplement naturelle.

* * *

Et je rêve comme d'une grâce
de cet amour et de cette patience...

Mais surtout comblez-nous
de votre Esprit d'amour...

L'indiscipline à l'école devient
catastrophique, paraît-il...

...pour comprendre leurs défauts,
pour supporter leurs turbulences...

Ce rapprochement, inattendu peut-être, n'est-il pas des plus éloquents ? A. Bx.

Guilde de documentation
Louis Morier-Genoud, Veytaux / Montreux
MEMENTO GRAMMATICAL
184 fiches d'orthographe

Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure: Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE ED. PAYOT 2, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Recommandez

le stylo ALPHA

à vos élèves

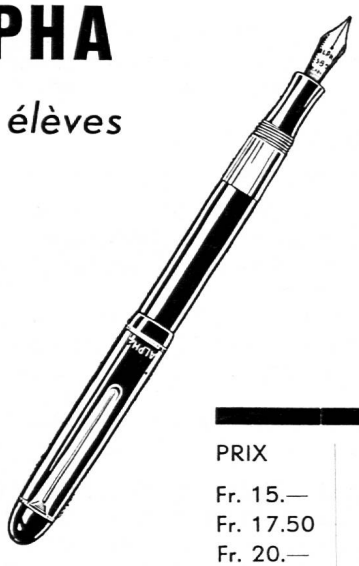

PRIX	POINTES
Fr. 15.—	121
Fr. 17.50	1 F
Fr. 20.—	101 EF
Fr. 25.—	101 F
	103 EF
	103

POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice sa bibliothèque, sa cuisine du XIIe siècle et ses salons richement meublés et ornés, on vous servira au château: thé, café, limonade.

Prix d'entrée: 0.30 par élève

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège: rue Caroline 11 Lausanne

© Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J. A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX